Image not found or type unknown

# Investissement dans un bien non proprietaire

Par **LINE 13**, le **04/04/2011** à **14:43**

Bonjour,
Mon mari et moi restaurons une maison depuis une dizaine d'année. Cette maison lui appartient puisqu'il a acheté avant notre mariage.
En cas de séparation, je voudrais savoir si mes contributions financières seront reconnues, notamment parce que :
- nous avons racheté son premier prêt avec mon indemnté de licenciement
- nous avons contracté par la suite deux crédits à nos deux noms, mais toujours sur ce bien qui n'est qu'à son nom.
Merci pour votre réponse,

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés